



GUIDE D'ORGANISATION POUR LA RE-OUVERTURE DE L'ECOLE

- Protocole sanitaire
- Organisation générale

31 août 2021

À l'attention des familles



REPÈRES GÉNÉRAUX

Ce **protocole est établi pour démarrer au 2 septembre 2021.**

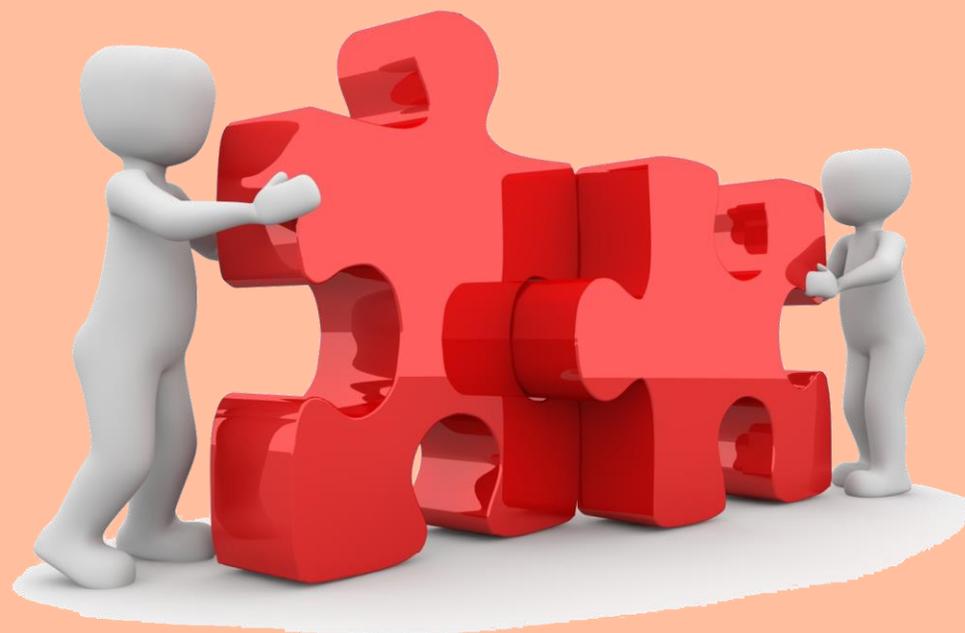
Il vise à préciser les **modalités de fonctionnement** de l'école avec l'ensemble de nos élèves étant donné le caractère obligatoire du retour à l'école.

Le protocole présente les mesures mises en place en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes.

Les repères déclinés dans ce document reposent sur le **protocole sanitaire élaboré par les autorités sanitaires du pays et publié au cours de l'été 2021.**

Ce dernier protocole mis en ligne par le Ministère de l'Education Nationale **annule et remplace toutes les consignes précédentes.**

Protocole sanitaire





LE RÔLE DES PARENTS

Je vous demande de bien prendre connaissance de ce protocole et de ses ajustements éventuels en cours de période. Votre rôle est également essentiel pour une bonne gestion de la réouverture de notre école.

- Vous devrez veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée avant d'arriver à l'école et au retour à la maison.
- Vous devez **prendre quotidiennement la température de votre enfant avant le départ pour l'école.** Selon les recommandations, la température doit être inférieure à 38 °C.
- Vous devez surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant. En cas de symptômes observés, votre enfant ne devra pas se rendre à l'école et vous devrez prendre avis auprès de votre médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...



CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTÔMES

A LA MAISON

- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école. En cas de symptômes évocateurs ou de fièvre (38°C ou plus), vous devez vous engager à ne pas mettre votre enfant à l'école. Les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant et prévenir le chef d'établissement.

A L'ECOLE

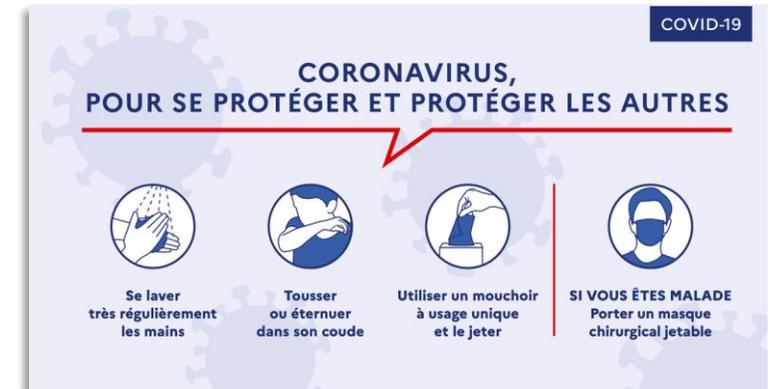
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.



RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Pour les élèves et les adultes de l'école :

- Dans les salles de classes, la **distanciation physique n'est pas obligatoire.**
- **Aucune règle de distanciation ne s'impose sur la cour de récréation.**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon :
 - A l'arrivée à l'école
 - Avant chaque repas
 - Après être allé aux toilettes
 - Le soir dès l'arrivée au domicile
- **Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique ou à l'air libre.**





PROTOCOLE - LAVAGE DES MAINS



Ce protocole fera l'objet d'un **apprentissage approfondi les premiers jours de classe.**

Nous vous demandons dès à présent d'apprendre à votre enfant ces gestes qui vont ponctuer notre quotidien.



PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE

- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants dans toutes les situations où les règles de la distanciation risquent de ne pas être respectées.
- Il est demandé aux adultes qui devront entrer dans l'établissement de **porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque est obligatoire dans les locaux**, étant donné que nous sommes au niveau 2 (niveau jaune). A l'extérieur, la réglementation repose sur les décisions du préfet de la Vendée : nous sommes dans l'attente des directives,
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants et ASEM pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**.



PORTER EFFICACEMENT UN MASQUE

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.
- 2 Repérer le haut (barrette nasale).
- 3 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 4 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 6 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 7 Après usage, retirer le masque par l'arrière par les attaches et le jeter. Ne touchez pas la partie qui couvre votre visage.
- 8 Se laver les mains.





NETTOYAGE / DÉSINFECTION DES LOCAUX

- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **au moins une fois par jour** avec les produits adéquates.

Organisation générale





L'ACCUEIL : LE MATIN

Pour tous les enfants, un accueil sera assuré aux portes d'entrée par un enseignant.
Les enfants seront ensuite dirigés vers les sanitaires pour se laver les mains avant de rentrer en classe.

Les parents des classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.

Les parents des classes de TPS-PS-MS et MS-GS sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement par la porte blanche pour accompagner leur enfant en cette période de rentrée,

- **Circulation :**
 - Concernant les classes de TPS-PS-MS et MS-GS : L'accueil se fera par la porte d'entrée blanche.
 - Concernant les classes de CP-CE1 ; CE2-CM1 et CM1-CM2 : L'accueil se fera par le portail vert.
- **Horaires :**
 - **8h35-8h45** : pour tous les élèves

LA SORTIE DU MIDI POUR LES ENFANTS DÉJEUNANT A LA MAISON

Organisation générale



- **Circulation :**

- Tous les élèves sortiront par la porte d'entrée blanche.

- **Horaires :**

- La sortie de **tous les enfants** se fait à **12h10**.



LE RETOUR APRÈS LA PAUSE DÉJEUNER A LA MAISON

- **Circulation :**
 - **Tous les élèves seront accueillis par le portail vert.**
- **Horaires :**
 - L'accueil des **enfants** se fait entre **13h30 et 13h40.**



LA SORTIE : LE SOIR

• Circulation :

- Concernant les classes de TPS-PS-MS et MS-GS : La sortie se fera par la porte d'entrée blanche.
- Concernant les classes de CP-CE1 ; CE2-CM1 et CM1-CM2 : La sortie se fera par le portail vert.

• Horaires :

- La sortie de **tous les enfants** se fait entre 16h30 et 16h40.

• Et si mon enfant est autorisé à sortir seul ?

- Les élèves concernés sortiront de l'école par le portail vert après le départ des autres enfants, soit autour de 16h40.

LES RÉCRÉATIONS



- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés est permise.



RESTAURATION MUNICIPALE



- Les enfants de notre école déjeuneront dans l'espace du périscolaire qui aura été aménagé en conséquence.
- Le temps de restauration sera assuré en 2 services.
- **Pour les enfants de TPS-PS-MS ; MS-GS :**
 - Ils seront pris en charge par les agents municipaux à 12h10.
 - Ils regagneront la cour de l'école quand l'ensemble des enfants auront déjeuné.
 - Sur notre cour, une surveillance sera ensuite assurée par les agents municipaux jusqu'à 13h30 pour ces élèves.
- **Pour les enfants de CP-CE1 ; CE2-CM1 et CM1-CM2 :**
 - Ils seront pris en charge par les agents municipaux à 12h10 et surveillés sur la cour de l'école.
 - Ils déjeuneront à partir de 12h45.
 - Ils regagneront la cour de l'école vers 13h30.
- **INSCRIPTIONS :**
 - **Toutes les inscriptions doivent se faire directement auprès de Sandrine VRIGNAUD, responsable de la cantine.**



PÉRISCOLAIRE

- **ORGANISATION** :

- **LE MATIN** : chaque agent accompagnera son groupe à 8h35.

- **LE SOIR** : les agents viendront récupérer les enfants à 16h35.

- **INSCRIPTIONS** :

- **Toutes les inscriptions doivent obligatoirement se faire directement auprès de Nathalie DANIS, Directrice de l'accueil périscolaire.**

La bonne compréhension et le respect de ces informations sont essentielles afin de bien vivre cette année scolaire.

La confiance, la capacité d'adaptation, et l'engagement de chacun permettront de vivre au mieux cette nouvelle étape.

